



## **PRIX Section d'Architecture (SAR) pour les meilleures moyennes sur la formation bachelor-master**

### **Règlement**

#### **Article 1 Critères d'attribution**

Pour marquer l'importance qu'elle accorde à l'excellence de ses étudiants, la Section d'Architecture de l'EPFL (section AR) décerne les prix suivants :

#### **Article 2 Prix**

1. Titre/Unité : Prix de la Section d'Architecture (meilleure moyenne Bachelor et Master)  
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant-e ayant obtenu la meilleure moyenne sur la formation complète Bachelor et Master en Architecture.
2. Titre/Unité : Prix de la Section d'Architecture (2ème meilleure moyenne Bachelor et Master)  
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant-e ayant obtenu la 2ème meilleure moyenne sur la formation complète Bachelor et Master en Architecture.
3. Titre/Unité : Prix de la Section d'Architecture (3ème meilleure moyenne Bachelor et Master)  
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant-e ayant obtenu la 3ème meilleure moyenne sur la formation complète Bachelor et Master en Architecture.
4. Titre/Unité : Prix de la Section d'Architecture (4ème meilleure moyenne Bachelor et Master)  
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant-e ayant obtenu la 4ème meilleure moyenne sur la formation complète Bachelor et Master en Architecture.
5. Titre/Unité : Prix de la Section d'Architecture (5ème meilleure moyenne Bachelor et Master)  
Laudatio : destiné à récompenser l'étudiant-e ayant obtenu la 5ème meilleure moyenne sur la formation complète Bachelor et Master en Architecture.
6. Valeur du prix : Le montant de chaque prix est de CHF 300.—(trois cent francs suisses). En cas d'égalité(s), le montant ou la répartition des prix peut être modifié.

#### **Article 3 Remise des prix**

Les prix sont décernés aux lauréats lors de la Cérémonie de remise des diplômes de Master de la section d'Architecture.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2020

Prof. Dieter Dietz  
Directeur de la section d'Architecture